

ADRESSE DE L'HONORABLE LOUIS JOSEPH PAPINEAU

## Aux Electeurs de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

Depuis la fin de la dernière session du Parlement Provincial, plusieurs des électeurs influents de Montréal, plusieurs amis politiques ou privés, m'ont écrit, quelques uns m'ont visité, pour me solliciter d'accepter la belle et grande candidature de cette Métropole du Canada. A tous j'ai uniformément répondu, en toute sincérité et conscience, que la fatigue des anxiétés et de la haute responsabilité morale qui s'attachent à la vie publique, me faisait désirer d'en sortir. Je leur ai dit que j'avais faim et soif de la retraite et du repos. Qu'après quarante années de lutttes incessantes, je croyais bien avoir droit à mon congé. Après avoir vécu jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, au milieu d'agitations aussi graves et douloureuses que celles qui se sont rapidement succédées en Canada depuis 1809, je cherchais au sein de ma famille, et dans la solitude des bords de l'Outaouais, la paix et la tranquillité pour les quelques années qui me restent encore peut-être du pèlerinage de la vie.

Dans la situation que je m'étais ainsi faite, j'ai donc été surpris de recevoir une invitation de la part de plus de cinq cents électeurs, me priant d'accepter la candidature de la Cité de Montréal pour les représenter en Parlement. Les liens qui m'enchaînent par devoir, par amour, et par reconnaissance, aux libres et indépendans Electeurs de la plus belle, de la plus éclairée, de la plus importante des villes du Canada, sont forts et nombreux, datent de mon début dans l'arène parlementaire. A l'appel que mes amis font à mon patriotisme éprouvé, ils ajoutent que je ne puis, dans les circonstances difficiles et particulières du moment, où un si grand nombre de ceux qui ont autrefois servi la cause du Peuple, l'ont déserté depuis, alléchés par l'ambition du pouvoir, des honneurs, du patronage officiel, enivrés par l'excès des basses adulations prodiguées à ceux qui l'exercent, et maîtrisés par les émolumens excessifs attachés à presque toutes les fonctions publiques, que je ne puis par un refus intempestif préjudicier au grand parti Démocratique, que j'ai été dans tous les tems si actif à former, à rallier, à encourager dans les bons et dans les mauvais jours. Que ce refus serait interprété comme un blâme, un désaveu des nobles efforts qu'il fait dans Montréal et dans toute la Province, pour la rénovation la plus large possible de la Représentation, dont la majorité dans le dernier Parlement a forfait à ses devoirs et à ses engagements pris aux hustings. Le Manifeste du Comité de la Réforme et du Progrès, à Québec, avait été le symbole politique professé, le drapeau sagement et modérément libéral élevé par tout candidat qui a été élu dans les localités où l'influence populaire démocratique prévalait. Pas un de vos candidats, il y a quatre ans, n'aurait osé refuser son approbation aux doctrines énoncées dans ce beau travail : mais les candidats devenus Ministres par l'importance que vous leur avez prêtée, l'ont bien vite jeté aux quatre vents, et la tourbe de parasites qui fourmillait à leurs pieds, n'y ont pas trouvé un iota qu'ils pussent voter en chambre après l'avoir proclamé et juré aux hustings comme le programme de ce que seraient leurs travaux législatifs.

Sous ces circonstances, considérant la situation du Pays et du Parti, et de qui me vient l'appel, je ne puis donner un refus absolu. Je laisse aux Electeurs de Montréal à disposer de moi. S'ils jugent que je puisse encore être de quelque utilité dans leur service et celui de mon pays, je ferai comme par le passé tous mes efforts pour le progrès et le développement moral et matériel d'une patrie si richement dotée par la Nature, si arriérée par le vice de beaucoup de ses institutions sociales et politiques ; mais telle quelle chère à tous ses citoyens, natifs ou d'adoption. Si au contraire, la majorité des Electeurs me refuse leurs suffrages, je resterai satisfait dans ma retraite : j'aurai quitté la vie publique sans honte et sans regrets, sans haine et sans rancunes, heureux du souvenir de mes travaux de quarante années dans la bonne cause ; la bonne cause de la Démocratie ; heureux de la certitude de son triomphe prochain et certain sur toute l'étendue de notre Monde Américain. Oui, la patrie consolée et prospère alors, sera républicaine un jour, et ce jour vous le verrez, vous, jeunesse canadienne ! si moi-même et les autres vieux athlètes descendons à la tombe avant l'aurore de ce grand et glorieux jour !

Les citoyens de Montréal comme ceux du Canada en général, sont d'origines diverses, Celtes, Francs, Anglo-Saxons, les uns y sont nés, beaucoup sont venus de loin en faire leur patrie adoptive, tous veulent sincèrement sa prospérité, ses progrès ; ils y ont leurs cœurs, leurs familles, leurs intérêts. Tous, un peu plus tôt un peu plus tard, sont venus de France ou des Iles Britanniques, chercher en Amérique pour eux et pour leurs enfans, la vie, la liberté, et le bonheur. Personne ne commet le contre-sens de quitter l'Europe, pour venir chercher ici des distinctions, des institutions, des privilèges aristocratiques. Tous savent avant de partir, ou apprennent en arrivant, qu'il n'y a pas au monde une société mieux organisée pour la liberté et l'égalité que celle du Canada, où il n'y a ni oligarques à trop grande fortune et à prétentions et orgueil plus grands encore, ni prolétariat obligé de vivre en rampant et souvent décimé par la faim, la peste, ou le canon. Tout le monde, par un travail honnête et modéré, peut devenir propriétaire et indépendant. Voilà la Démocratie constituée socialement. Et ceux qui parcequ'ils admirent la stabilité remarquable du gouvernement anglais, veulent servilement copier ses lois ; admirer par exemple notre Conseil Législatif parcequ'ils admirent là bas la Chambre des Lords ; montrent tout simplement qu'ils ont des yeux pour lire des textes, mais qu'ils n'ont point d'intelligence pour interpréter ces textes et les appliquer aux mœurs, aux désirs, aux nécessités de notre pays. Ils copient des précédens en législation, comme les Procureurs-Généraux copient des indictemens en Cour du Banc de la Reine, et en cela ils ne font que des sottises.

Ces hommes à précédens qui se croient des hommes d'état, ne comprennent point notre état social ; et y jettent la perturbation et le trouble, par leurs essais de constitutions et de lois en opposition directe et contradictoire avec les mœurs, les instincts et toutes les tendances de notre jeune et vigoureuse société, qui veut se développer et atteindre sa virilité, pendant que ces charlatans politiques cherchent à emmailloter dans les langes et les oripeaux du monarchisme décrépît de l'Europe. Les insensés ! qui jettent leur sceptre à la marée et pensent qu'il arrêtera ses flots !—Pendant que tout autour de nous, des colonies fondées après la nôtre, et long tems inférieures à elle sous tous rapports, l'ont depuis long tems devancé, sont devenues des nations, et sont aujourd'hui au premier rang des Nations, ces hommes aveugles, à petites têtes à petits cœurs, retiennent leur patrie stationnaire, dans la torpeur et l'inaction. Toutes ses forces vitales s'épuisent à combattre, à neutraliser leur empirisme politique : pendant ce tems, tout y languit ou dépérit ; l'instruction élémentaire, et professionnelle ; l'éducation sociale et politique qu'un bon système de municipalités locales et de décentralisation administrative pourraient seules développer ; le défrichement et la meilleure culture des terres ; l'industrie manufacturière ; le commerce ; l'accumulation des richesses, des capitaux. Il n'y a qu'une classe qui semble prospérer, celle des hauts fonctionnaires et des spéculateurs qui manipulent les travaux ou le trésor publics. Qui n'avance pas, recule, dans ce siècle où tout marche si vite, et sur ce continent surtout. Cet état de choses peut-il, doit-il durer ? C'est à vous, Electeurs, à donner la réponse. Vous avez un jour en quatre années, où votre voix souveraine peut parler. Ce jour, nous y voilà. Faites tonner la grande Voix du Peuple, et que devant son souffle disparaissent tous ces hommes à vues étroites et rétrogrades : qui cherchent dans le passé de la vieille Europe l'avenir du jeune Canada, qui à une société toute démocratique cherchent à imposer les formes, les allures, les budgets, les taxes, le patronage et la corruption, la centralisation et l'arbitraire, d'un gouvernement monarchique : mais ces hommes surtout qui longtemps vos chefs dans la voie du progrès et des réformes, ont renié leurs principes et les vôtres le jour où Lord Sydenham mettait en pratique cet axiome fondamental du Système Politique inventé et institué par son prédécesseur Lord Durham : **ACHETEZ LES CHEFS DE LA DEMOCRATIE CANADIENNE PAR DES HONNEURS ET DES PLACES LUCRATIVES, ET CETTE DEMOCRATIE N'EXISTE PLUS, CE PEUPLE N'EST PLUS RIEN.** Nous frémissions tous d'indignation, lorsque Lord Durham nous jetait cette insulte à la figure. Hélas ! que nous avons à rougir, et à cour-

ber bas le front aujourd'hui, que cette audacieuse prophétie ait pu se réaliser pour tant d'hommes vos anciens défenseurs!

Proclamez-la, Electeurs libres, éclairés, progressifs! la Maxime: **NOUS VOULONS DESORMAIS ACCORD PARFAIT, HARMONIE ENTRE NOTRE ETAT SOCIAL ET NOS INSTITUTIONS POLITIQUES.** Pour jouir de cette harmonie, qui sans secousses, sans violence, ferait disparaître les anomalies de l'état actuel et les élémens de dissensions et perturbations qui retardent maintenant l'avancement du pays sous tous les rapports, il nous faut avant tout la Législation suivante:

Extension du Principe Electif au Conseil Législatif, et partout où il peut s'appliquer. Le peuple peut tout aussi bien juger directement du choix de ses serviteurs; juges de paix, officiers de milice, etc.; que de le faire par l'entremise du Conseil Exécutif, dont le patronage est une source de corruption très-étendue et dangereuse, et un mal qui menace l'indépendance de l'opinion publique.

Etablissement sur des bases fermes et permanentes d'un Système Municipal parfaitement coordonné, qui ne soit pas sujet à des changemens continuels, et qui acceptable au peuple, compris par lui, lui deviendrait bientôt la plus précieuse de ses institutions, la sauvegarde de toutes ses libertés. C'est la Municipalité qui fait la force et la gloire de la Démocratie en Angleterre et aux Etats-Unis, et le Despotisme n'a triomphé sur le Continent européen qu'après avoir détruit la Commune. La Municipalité, c'est l'école politique du Peuple, c'est le temple de sa liberté, c'est la citadelle de ses droits. Sans la Municipalité, la Démocratie ne pourra jamais se maintenir longtemps. Nous ne pouvons trop insister sur son établissement immédiat et perpétuel.

La fondation des Municipalités comporte la Décentralisation du Pouvoir Administratif, Judiciaire, Législatif même. En donnant des privilèges au peuple, elle détruit donc en même temps le vice radical de notre système actuel, en enlevant au Conseil Exécutif son patronage et ses moyens de corruption et d'influence indue sur les employés et l'opinion publics. Les corporations municipales auraient aussi dans le domaine de leurs attributions, une foule d'actes administratifs et de législation locale qui embarrassent à présent un Exécutif honnête, et qui autorisent un Exécutif malhonnête à s'immiscer de mille manières dans les affaires des localités, pour marchander de leurs intérêts.

Mettre la Chambre d'Assemblée à l'abri de la corruption, et rendre au contraire les Ministres vraiment responsables à la Chambre, en défendant par une loi à tout Représentant du Peuple d'accepter aucune charge lucrative de la couronne pendant l'exercice de son mandat, et un an après son expiration, à moins que cette nomination ne soit ratifiée par la réélection. Le scandaleux trafic des consciences parlementaires pendant ces dernières années, par la distribution des places publiques aux Représentans du peuple, plaide assez éloquemment en faveur de l'urgence d'une loi qui y mette un frein.

Extension du Suffrage. Le besoin s'en fait surtout sentir dans nos villes, où beaucoup d'honnêtes ouvriers, de bons pères de famille, tenant feu et lieu, respectables citoyens, sont privés de leur droit de voter aux élections, parcequ'ils paient quelques piastres de moins de loyer que leurs voisins. C'est un fait qu'une proportion très forte de nos citoyens sont ainsi défranchisés dans nos villes; cela ne doit pas être.

Il arrive souvent aussi que l'électeur paisible, qui désire remplir un des plus beaux comme des plus saints devoirs du citoyen, celui de s'approcher du Poll pour y déclarer le candidat de son choix, ne peut le faire sans

être intimidé ou même insulté et frappé par des vagabonds soldés et payés pour violer la franchise électorale par des candidats de minorités qui veulent s'imposer par la force brutale. Il y a un remède simple et efficace à cette plaie de nos élections. C'est le vote par ballot, ou au Scrutin secret. De six mois en six mois, sur toute la vaste étendue des Etats-Unis, des milliers de polls sont ouverts, des millions de citoyens y vont déposer leurs bulletins cachetés contenant les noms de leurs candidats favoris, et jamais vous n'entendez parler d'une émeute, d'une rixe, d'un seul citoyen maltraité, à quelque rare exception, de loin en loin, dans les quartiers qu'occupe la canaille de quelque grande ville maritime.

Voilà des réformes majeures, de la plus haute importance, et dont l'influence bienfaisante se ferait de suite sentir dans notre société. Il y en a d'autres encore, comme un bon système d'instruction élémentaire, d'instruction agricole, la codification des lois, la libre navigation du St. Laurent, et surtout la plus stricte économie dans les dépenses publiques, qui demandent une action prompte et énergique de la part de la Législature.

Il y a une question qui agite vivement l'opinion publique en ce moment. Il n'est pas étonnant que la population d'une province surchargée déjà d'une dette aussi considérable que la nôtre, témoigne de l'émotion et de l'inquiétude lorsqu'elle voit un parlement expirant, prêt à rendre son mandat à un peuple qui lui retire sa confiance, oser au nom de ce peuple qu'il ne représente déjà plus, contracter un nouvel engagement qui finirait par redoubler sa dette, et la lèguerait comme un don fatal aux générations de ses enfans. Les amis du progrès, le veulent en matière d'industrie et de commerce aussi bien que d'institutions politiques, et en hommes VRAIMENT PRATIQUES ils se réjouissent des entreprises nombreuses de chemins de fer qui sont commencés et qui vont bientôt sillonner notre beau pays dans toutes les directions; lorsque ces routes relient ensemble les parties éloignées de notre territoire, et tendent à faire de cette province la grande route de communication et de transport entre les ports de mer sur l'Atlantique et nos vastes lacs de l'intérieur et les nouveaux états qui se forment rapidement dans la riche vallée du Mississipi. Ils savent que les Chemins de Portland, de Québec et Richmond, de Champlain, de Lachine et Plattsburg, de l'Ouest, de Huron et Simcoe, de Prescott et Bytown, de Bytown et Montréal, seront profitables pour leurs actionnaires et d'un immense bénéfice au colon, à l'agriculteur, au commerçant. Ils ont hâte de voir compléter cette chaîne entre Montréal et Toronto. Mais ils ne veulent point, ils protestent, ils répudient la folie ou la trahison du Ministère qui voudrait faire construire aux dépens du Canada, pour les besoins militaires de l'Angleterre, un Chemin de fer d'Halifax, qui nous coûterait à plus basse estimation Seize Millions de piastres, et dont les recettes ne suffiraient pas à faire face aux dépenses d'entretien. C'est une monstruosité dont le dernier ministère s'est rendu coupable, et dont le ministère nouveau a l'air de vouloir prendre à son tour la responsabilité. A vous, Electeurs, ici encore, à décider si vous permettrez cet attentat contre vos intérêts.

Je termine, Concitoyens. Que les Electeurs du Canada fassent leur devoir, à cette époque critique et décisive: et notre patrie rentrera dans sa carrière naturelle, dans sa condition normale, sa Démocratie prendra graduellement, paisiblement, son développement légitime; et elle deviendra bientôt l'égale en bonheur, en prospérité, et en contentement, des heureuses républiques voisines.

L. J. PAPINEAU.

Petite-Nation, 24 Novembre 1851.

C 000 275 737



BND

0861 2  
9971.06